

RAPPORT D'ACTIVITES

Juin 2018



**Groupement de la Filière
Bois du Cameroun**

**Projet de Prévention du
VIH/TUBERCULOSE/PALUDISME auprès des
Autres Populations Vulnérables**

RAPPORT D'ACTIVITES

Jun 2018

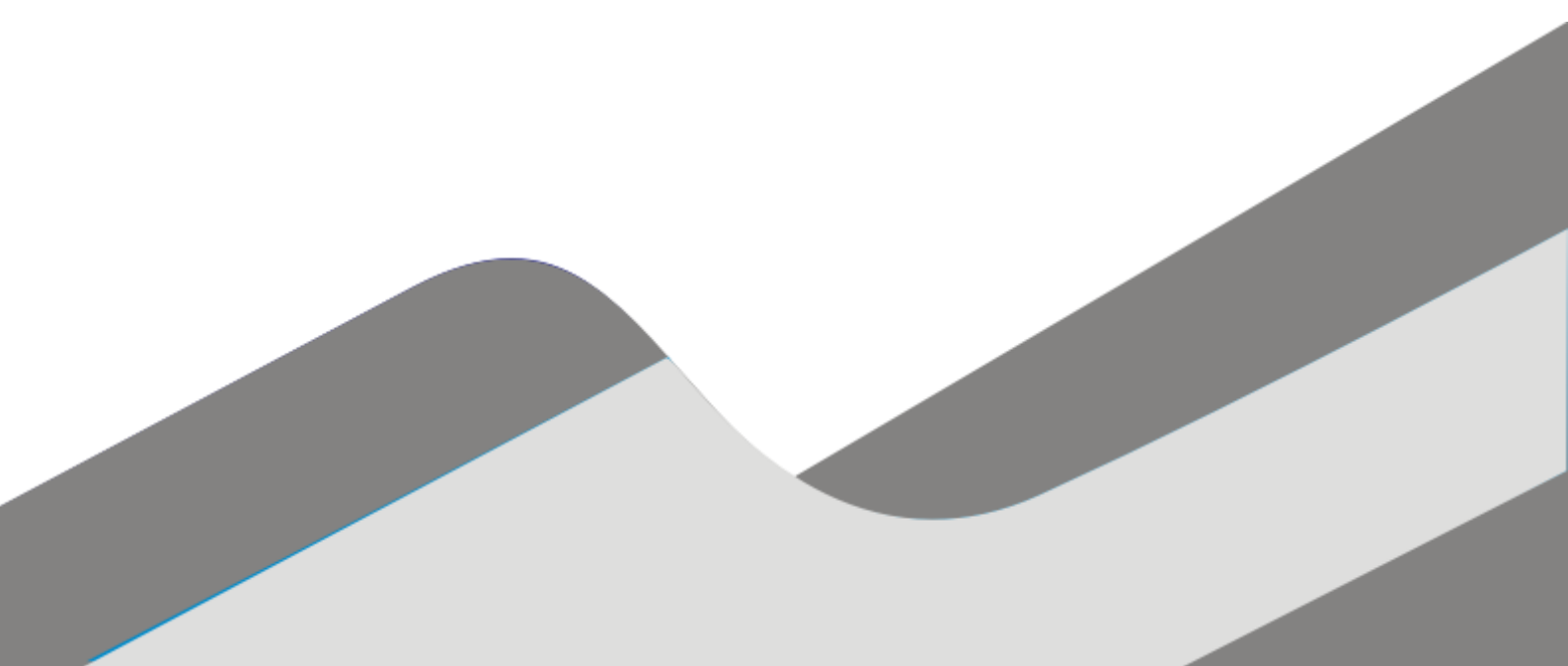


Table des matières

Abréviation et acronymes	4
Contexte et justification	5
I- Finalisation du processus de micro planification des activités pour le 2 ^e semestre de 2018 et Coordination avec les autres Programmes (PNLP, PNLT)	5
I.1 Poursuite et finalisation du processus de micro planification.....	5
I.2 Réunion de Cadrage des activités du sous-projet avec les Programmes PNLP et PNLT	6
I.3 Organisation des campagnes de dépistage conjoint VIH/TB au sein des prisons.....	7
I.4 Mise à disposition des intrants et supports de sensibilisation par le PNLP au bénéfice des cibles du sous-projet VIH/APV.....	8
II- Compte-rendu des autres activités préparatoires en direction des cibles	8
II.1 Niveau de préparation des activités en direction des prisons	8
II.2 Niveau de préparation des activités en direction des camps des réfugiés	9
II.3 Niveau de réalisation des activités en direction des entreprises	10
III- Activités de gestion du sous-projet	10
III.1- Sur le plan administratif.....	10
III.2- Sur les plans financier et comptable	11
IV- Elaboration du Document de Stratégie et des outils du sous-projet.....	12
IV.1. Document de stratégie du sous-projet	12
IV.2- Elaboration des Différents outils	13
V- Partenariats et Collaboration	14
VI- Contraintes et insuffisances programmatiques constatées et solutions proposées.....	15
VII- Grands Axes d'intervention à venir	18
Conclusion	19

Abréviation et acronymes

AD :	Adamaoua
APV :	Autres Populations Vulnérables
ASC :	Agent de Santé Communautaire
BP :	Bénéficiaire Principal
CDV :	Conseil et Dépistage Volontaire
CE :	Causerie Educative
CNLS :	Comité National de Lutte Contre le Sida
CP :	Chargé de Projet
EN :	Extrême-Nord
GFBC :	Groupement de la Filière Bois du Cameroun
GTC :	Groupe Technique de Central
GTR :	Groupe Technique Régional
HD :	Hôpital de District
MINAS :	Ministère des Affaires Sociales
MINJUSTICE :	Ministère de la Justice
MINSANTE :	Ministère de la Santé Publique
MINTSS :	Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale
NFM :	New Funding Model
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
PE :	Pair Educateur
PEC :	Prise En Charge
PF :	Point Focal
PFC :	Point Focal Central
PFR :	Point Focal Régional
PF VIH/TB:	Point Focal VIH/TB
PNLP :	Programme National de Lutte contre le Paludisme
PNLS :	Programme National de Lutte contre le Sida
PNLT :	Programme National de Lutte contre la Tuberculose
POS :	Procédures Opérationnelles Standards
PS :	Personnel Soignant
RMA :	Rapport Mensuel d'Activités
RSE :	Responsabilité Sociétale des Entreprises
S1	Semestre 1
S2 :	Semestre 2
SB :	Sous-Bénéficiaire
S&E :	Suivi et Evaluation
SPA :	Secrétaire Permanent Adjoint
TB :	Tuberculose
UM :	Unité Mobile
UMD :	Unité Mobile de dépistage
UCP :	Unité de Coordination du Projet
VIH :	Virus de l'Immunodéficience Humaine
VIH/APV :	Projet de Prévention du VIH chez les Autres Populations Vulnérables

Contexte et justification

A la suite de la sélection pour la 2^{ème} fois comme Sous-Bénéficiaire du MINSANTE/CNLS, l'équipe cadre restreinte du sous-projet a pris part à la finalisation du projet de Protocole d'Accord entre le MINSANTE/CNLS et le GFBC, sur la base du paquet d'activités à lui attribué par le CNLS et les canevas de planification. Le GFBC a préparé tous les documents relatifs à l'organisation de l'atelier de microplanification qui s'est déroulé du 21 au 26 mai 2018. Au cours des travaux les représentants des 3 programmes (PNLS, PNLP et PNLT), le Point Focal Central du MINJUSTICE et le Point Focal VIH/Sida du MINAS se sont mis ensemble autour du SB/GFBC, pour concevoir l'opérationnalisation du paquet minimum de services intégrés (VIH/TB/Paludisme). L'un des défis majeurs de la phase 2 (2018/2020) du sous-projet, contrairement à la phase 1 (2016/2017), est la nécessité d'intégrer à la fois le VIH, la Tuberculose et le paludisme dans le paquet des services de prévention à offrir aux groupes cibles, notamment les réfugiés vivant dans les camps, les détenus des prisons, les travailleurs des entreprises, pôles économiques et les personnes vivant avec un handicap.

Les activités de juin 2018, au GFBC, qui se sont poursuivies, au sortir des travaux de l'atelier de micro planification, ont été fortement influencées par les résolutions de cet atelier et c'est dans cette lancée de fin mai 2018, que des rencontres de travail ont eu lieu entre les chefs des programmes (PNLT et PNLP) et l'équipe projet du SB/GFBC, le 6 juin 2018, pour les orientations en vue d'une meilleure synergie d'actions dans la mise en œuvre du paquet minimum de services intégrés VIH/TB/Paludisme.

Le présent rapport d'activités fait le point de toutes les activités préparatoires au démarrage du sous-projet VIH/TB/Paludisme au 30 juin 2018, évalue le niveau de maturation de ladite préparation, identifie les contraintes et écueils dans la marche vers le lancement du sous-projet et présente les solutions expérimentées. Il permet également de faire une projection sur les grandes prochaines étapes.

I- Finalisation du processus de micro planification des activités pour le 2^e semestre de 2018 et Coordination avec les autres Programmes (PNLP, PNLT)

I.1 Poursuite et finalisation du processus de micro planification

L'atelier de micro planification, sur la base de la liste des activités du S2 de 2018 fournie par le PR (MINSANTE/CNLDS) au SB (GFBC), a permis d'élaborer le plan d'activités du projet pour 2018 (semestre 2), et de convenir avec les représentants des 3 programmes (PNLS ; PNLT et PNLP) des canevas harmonisés des supports de données et de rapportage dans le cadre de la mise en œuvre du paquet minimum de services VIH/TB/Paludisme au profit des groupes ciblés de juillet à décembre 2018.

L'équipe du projet a poursuivi la maturation de divers outils de planification. Les principaux livrables produits dans le cadre de la finalisation de l'exercice de micro planification de fin mai 2018 sont les suivants :

- a) Le plan de travail et le budget du semestre 2 (S2) de 2018 ;
- b) Le ciblage populationnel et territorial du sous-projet ;
- c) Le calendrier prévisionnel de l'ordonnancement des jalons de toutes les activités planifiées ;
- d) Les canevas harmonisés des outils de collecte de données et de rapportage.

I.2 Réunion de Cadrage des activités du sous-projet avec les Programmes PNLP et PNLT

- Au sortir de l'atelier de microplanification, des rencontres d'échanges ont eu lieu à Yaoundé le 6 juin 2018, entre l'équipe projet du GFBC et le Secrétaire Permanent du PNLT, d'une part, et avec le Secrétaire Permanent du PNLP, d'autre part. Il ressort de la rencontre avec le PNLT, de la nécessité de planifier en commun les activités de dépistage VIH/TB, d'harmoniser les indicateurs par rapport aux activités conjointes VIH/TB et de se concerter par rapport aux calendriers des activités de dépistage VIH et TB. Le PNLT a par la suite mis à la disposition du GBFC, comme requis, la liste des indicateurs du PNLT en vue de l'harmonisation des outils de collecte des données intégrant à la fois le VIH, la TB et la co-infection VIH/TB.
- Avec le PNLP, il s'agissait essentiellement de s'accorder sur le calendrier d'intervention sur les sites et de d'échanger sur les intrants, outils et supports que le Programme peut mettre à disposition du sous-projet. Le GFBC a également transmis au programme la liste des camps de réfugiés qui sont les sites d'intervention du sous-projet avec le profil démographique des populations de réfugiés vivant dans lesdits camps, données actualisées à février 2018.

Au terme de la séance de travail avec le PNLT, les recommandations suivantes ont été adoptées :

R 1 : Le PNLT communiquera au SB son programme de dépistage dans les prisons au cours du semestre afin que les dépistages TB et VIH soient couplés.

R2 : Le responsable S&E du PNLT communiquera au SB (GFBC) la liste des indicateurs de suivi de la TB, ces indicateurs seront communiqués aux acteurs de l'Administration Pénitentiaire, pour la remontée des données conjointes TB et VIH.

R3 : Le SB adressera une correspondance au PNLT pour l'informer de la tenue de la formation des formateurs des pairs éducateurs de prison. Le PNLT mettra à la disposition du SB, 01 expert formateur pris en charge par le PNLT.

R4 : Le SPA remettra au SB le modèle de boîte à images utilisé par le PNLT.

Au sortir de la séance de travail, cette fois-ci avec le SP du PNLP, les recommandations suivantes ont été adoptées :

R1 : Pour la réalisation des activités promotionnelles, le PNLP est disposé à mettre à la disposition du GFBC/SB les outils et supports de communication et de sensibilisation, dont le Programme dispose ; le SB doit en faire la demande en précisant les quantités dont il a besoin, les cibles visés et les délais par rapport aux sessions de formations devant nécessiter l'intervention du PNLP ;

R2 : Le SB identifiera les personnes qui pourraient bénéficier du renforcement des capacités en tant que ASC au sein des communautés des réfugiés vivant dans les camps de réfugiés et en communiquer la liste au PNLP ;

R3 : Le SB transmettra au PNLP, l'actualisation des effectifs dans les camps pour 2018.

R4 : Le PNLP mettra à la disposition du SB un expert du paludisme pour les formations des formateurs. A cet effet, le SB adressera une correspondance au PNLP pour en faire la demande en précisant que l'expert ne sera pas pris en charge par le SB.

1.3 Organisation des campagnes de dépistage conjoint VIH/TB au sein des prisons

Le suivi des recommandations susmentionnées, révèle, pour le mois de juin 2018, par rapport au PNLT, des campagnes de dépistages VIH et TB, ont été organisées dans les prisons d'Ambam et de Sangmélina au Sud ; celles de Dschang, Mbouda et Bafoussam à l'Ouest, avec l'implication conjointe des GTR/PNLS et GTR/PNLT. Le sous-projet a tenu à couvrir certaines de ces campagnes afin d'appréhender les difficultés y découlant, quelques dysfonctionnements ont pu être observés. Des réajustements qui s'imposent ont interpellé le PFC du MINJUSTICE, et une réorganisation de ces activités conjointes est en cours afin de garantir l'atteinte des objectifs du sous-projet en direction de cette cible. Les données de ces dépistages ont été transmises au GFBC pour exploitation.

I.4 Mise à disposition des intrants et supports de sensibilisation par le PNLP au bénéfice des cibles du sous-projet VIH/APV

Par rapport aux activités promotionnelles en faveur de la prévention du paludisme, le SP du PNLP, a rappelé que pour le paludisme, les activités conjointes dans le cadre du sous-projet, se limitent aux activités promotionnelles. Y faisant suite l'UCP du sous-projet a soumis au programme une demande de supports promotionnels de lutte contre le paludisme au bénéfice des pairs éducateurs réfugiés des camps et détenus des prisons. En réponse, le PNLP a mis à la disposition du SB/GFBC, 100 boîtes à images et 50 affiches.

La préparation du démarrage du sous-projet est observée au niveau supra grâce à la concertation avec les Programmes, mais également avec différents intervenants qui participent dans la mise en œuvre du sous-projet.

II- Compte-rendu des autres activités préparatoires en direction des cibles

Par rapport aux activités préparatoires au démarrage des activités programmatiques du sous-projet, on peut noter la préparation des documents contractuels avec les acteurs chargés de la collecte et de la remontée des données du secteur « Administration Pénitentiaire », la préparation des modules de formation pour la formation des formateurs des pairs éducateurs des prisons... ; des actions ont été également menées afin de préparer des interventions au sein des entreprises.

II.1 Niveau de préparation des activités en direction des prisons

Processus de contractualisation et de collaboration avec les acteurs intervenant dans les prisons

En collaboration avec le PFC du MINJUSTICE qui coordonne toutes les activités de désignation des 10 PF Régionaux et des 77 PF des prisons, l'UCP a commencé par préparer toutes les procédures de contractualisation et de collaboration avec ces divers acteurs.

C'est ainsi que dans le cadre de la contractualisation des 10 PF Régionaux, l'UCP a préparé des Protocoles de collaboration auxquels étaient adossés les termes de référence ainsi que les canevas de rapportage qui ont été transmis pour signature aux PF désignés par Note de Service Ministérielle.

En ce qui concerne les 77 PF des prisons, des actions ont été menées pour la formalisation des dossiers de contractualisation avec un opérateur téléphonique en vue de leur enrôlement à la flotte de téléphonie mobile, et l'on a pu procéder à l'assemblage des Différentes CNI par Région et par Prison de ce dernier.

Finalisation des outils de collecte des données et de rapportage

Les outils de collecte et de rapportage (registres, fiches et canevas de rapport mensuel) ont été élaborés / actualisés et transmis au PFC du MINJUSTICE. Le masque de saisie et de traitement de données des prisons a été actualisé et testé.

L'élaboration des Procédures Opérationnelles Standards (POS) pour les dépistages en prison a été effective (i) pour les dépistages VIH/TB de routine dans les FOSA des prisons dont les demandes sont adressées aux Hôpitaux de District (HD) de proximité ainsi que (ii) pour les dépistages VIH/TB de masse dont les demandes sont adressées aux GTR des régions.

Démarrage des activités de formation dans les Prisons

Les éléments de maturation de l'activité relative à la formation des formateurs des pairs éducateurs des prisons sont finalisés. Le projet de guide de formation a été élaboré et les modules de formation rédigés, ils sont en attente de validation ;

La planification des formations a été réalisée, elles auront lieu dans trois (03) pôles organisés tel que suit : « pôle Douala » pour le personnel des prisons des régions du Littoral, de l'Ouest, du Sud-Ouest et du Nord-Ouest ; « pôle Yaoundé » pour le personnel des prisons des régions du Centre, du Sud et de l'Est ; « pôle Garoua » pour le personnel des prisons des régions de l'Extrême Nord, du Nord et de l'Adamaoua. Cette répartition permettra de limiter les coûts liés aux déplacements des participants et permettra de former plus de personnes à Douala, Yaoundé et Garoua.

Le PFC du MINJUSTICE doit transmettre la liste de 44 participants à former repartis par pôles. L'UCP a également transmis aux PF régionaux la liste des effectifs des PE à former par prisons

II.2 Niveau de préparation des activités en direction des camps des réfugiés

L'unité de Coordination a pensé que comme par le passé, il était important de disposer d'un mécanisme de suivi de proximité des activités du sous-projet en direction des réfugiés des camps, et par conséquent de recourir à des partenaires contractuels pour ce faire. Bien que le paquet d'activités transmis par le BP ne prévoient pas cette activité, une requête a été faite dans ce sens auprès du PR et sous réserve de validation, le sous-projet a entrepris de préparer les démarches de contractualisation des ONG.

Par rapport aux activités préparatoires en direction de la cible « réfugiés des camps », un certain nombre d'actions ont été déjà menées au sein de l'UCP du GFBC, à savoir :

- a) la production d'une Note de Synthèse d'évaluation des 02 ONG qui ont accompagné le GFBC, pour la période (2016/2017), cette note ayant par ailleurs été transmise au BP ;
- b) la mise au point du Cadre Spécifique de Performance, en direction des camps de réfugiés ;

- c) la préparation de la lettre d'information à adresser aux 02 coordonnateurs des dites ONG, les informant de : (i) la sélection du GFBC comme sous-bénéficiaire, (ii) les résultats de leurs évaluations respectives ;
- d) l'élaboration des projets de contrats avec lesdits ONG ;
- e) la définition des critères de recrutement des 02 chargés de projet des ONG ;
- f) l'élaboration des termes de référence et les projets de contrats ;
- g) l'élaboration des termes de référence et des contrats des 60 points focaux des camps de réfugiés.

II.3 Niveau de réalisation des activités en direction des entreprises

Le Cadre de Performance du Sous –projet VIH/APV prévoit que soit offert un programme de prévention du VIH ainsi qu'un paquet de services au bénéfice des Travailleurs des entreprises. En moyenne ce sont 100 entreprises qui doivent être recrutées lors de cette phase et les activités prioritaires à mettre sur pied concernent : l'organisation des sensibilisations à travers les causeries éducatives ; l'organisation des campagnes de conseils dépistage de masse sur les sites et la référence des personnes dépistées positives vers les structures de PEC...

En vue de préparer le démarrage des activités en entreprise, l'UCP a sollicité le parrainage du MINTSS afin que soient envoyées aux Directions Générales des Entreprises (les 43 entreprises couvertes au cours de la première phase du projet et les 57 nouvelles entreprises à enrôler), des lettres d'introduction du sous-projet afin d'obtenir leur adhésion institutionnelle dans le déploiement de cette seconde phase (2018-2020).

L'Unité de Coordination a également saisi les points focaux des 43 anciennes entreprises, afin de les informer directement du lancement de cette seconde phase, tout en leur recommandant de préparer le démarrage des activités en actualisant les listes des acteurs qui avaient été formés(PE,PS) et qui doivent être transmises au projet. Cette activité est donc en cours et le projet procède au fur et à mesure à la réorganisation des bases de données pour ce qui concerne les acteurs en entreprise.

III- Activités de gestion du sous-projet

Une gouvernance efficiente doit permettre aux chefs de projet une remontée rapide des alertes et des besoins d'arbitrage et aux décideurs une prise de décision aisée sur la base d'informations claires, fiables, exhaustives et régulières. Au cours du mois de Juin 2018, plusieurs actions ont été menées par le SB, GFBC. Ces actions ont ainsi contribué à la finalisation de la réalisation de plusieurs activités préparatoires du sous projet « prévention du VIH/TB/Paludisme chez les APV » planifiées pour être exécutée au courant du mois de juin 2018

III.1- Sur le plan administratif

Tenue des Réunions de coordination et de suivi: Au total 5 réunions de coordination hebdomadaire et de suivi ont été tenues au cours du mois de Juin. Ces réunions ont pour objectifs d'évaluer le niveau des réalisations des activités de la semaine en cours, de faire le suivi des recommandations de la précédente semaine et de définir/élaborer le plan d'action de

la semaine suivante. Toutes ces réunions ont été présidées par le Coordonnateur de l'Unité de Coordination du sous-projet auxquelles ont pris part tout le personnel de l'Unité.

Procédures administratives de démarrage : l'UCP a entamé les démarches administratives en direction des administrations pour information sur les activités de projet. C'est ainsi que le MINAS a été saisi dans ce sens dans le cadre des activités en direction des personnes en situation d'handicap afin que soit désigné un Point Focal. Une lettre d'information a également été transmise au MINTSS. Des projets de lettres d'information en direction des Régisseurs des prisons ont été envoyés au PF VIH/TB pour signature par l'Administration Pénitentiaire, afin de s'assurer de la cohésion de tous les intervenants dans les prisons.

Gestion des ressources humaines : la configuration des postes retenus au niveau de l'Unité de Coordination du projet suite à l'Appel à Candidature publié par voie de presse le 05 février 2018, sont les suivants :

- Un Responsable Suivi-Evaluation ;
- Un Gestionnaire de Base de données ;
- Un Cadre Administratif ;
- Un Comptable ;
- Un Chargé de Communication-Informaticien ;
- Deux Assistants Suivi-Evaluation ;
- Un Chauffeur ;

L'équipe a pris service en début juin. Les démarches pour l'embauche et l'affiliation du personnel à la CNPS sont en cours.

Constitution du fichier de fournisseurs : par Appel à Manifestation d'Intérêt N° 001 GFBC/APV/NFM/AMI/CP/2018 du 14 juin 2018 publié dans le magazine « Cameroon Tribune », l'UCP a procédé à l'établissement du fichier de fournisseurs par domaines d'activités divers pour la période de juin 2018 à décembre 2019.

Prorogation de l'immatriculation temporaire du véhicule du Sous-Projet : Des démarches sont menées au niveau du CNLS, de la Douane pour l'immatriculation du véhicule du sous-projet IT 21520.

III.2- Sur les plans financier et comptable

La budgétisation des activités de démarrage : le Plan de Travail Budgété du sous-projet pour le compte du second semestre a été réalisé. Le budget de formation des formateurs de pairs éducateurs dans les prisons (ligne 64) a été réorganisé en 3 pôles (Yaoundé, Douala et Garoua) afin de garantir la formation d'un plus grand nombre de formateurs (44 formateurs) qui pourront desservir un nombre de prisons.

Budgétisation des économies pour la mise en œuvre de certaines activités prioritaires du sous-projet : cette activité a été réalisée et soumise au BP/CNLS pour validation

Mission de clôture de la comptabilité du NFM1 dans les GTRs et les SR : la section comptable a reçu la mission qui s'est déroulée les 26 et 29 juin 2018. Toutes les opérations liées à la clôture du sous-projet APV NFM 2016/2017 au niveau du SR/GFBC ont été réalisées. Toutes les pièces comptables de clôture ont été transmises au CNLS.

Suivi du dossier RMA : le paiement de la RMA est effectif, ce qui a contribué à la clôture de la comptabilité du GFBC/SR. A ce niveau un déploiement important a été observé par l'UCP afin de finaliser ce dossier.

IV- Elaboration du Document de Stratégie et des outils du sous-projet

L'équipe du projet dispose à ce jour d'un document de stratégie du sous-projet et des outils opérationnels pour le démarrage de ses activités.

IV.1. Document de stratégie du sous-projet

Pour une gestion efficace vers l'atteinte des objectifs, il a été procédé à l'élaboration du « Document de stratégie de mise en œuvre des interventions de lutte contre VIH/TB chez les APV » du sous-projet « prévention du VIH/TB/Paludisme du SB » qui sert de référence et :

- permet d'une part, aux responsables du sous-projet (MINSANTE, GTC/CNLS, UCP, ...) d'assurer de manière adéquate le suivi de toutes les activités du sous-projet et d'autre part, d'évaluer ses effets/impacts en vue de s'assurer que les objectifs fixés sont atteints ;
- présente le cadre général ainsi que le plan d'exécution des activités de suivi et évaluation (S&E) du sous-projet ;
- décrit le système de suivi-évaluation du sous-projet afin de :
 - assurer une gestion saine et transparente des activités du sous-projet sur le plan technique et financier,
 - renforcer et harmoniser les relations stratégiques, techniques et opérationnelles entre les interventions sous-projet et celles des programmes (PNLS, PNLP) de santé.

Le document présente pour l'essentiel :

- le contexte général qui justifie les interventions du sous-projet ;
- le cadrage stratégique du Sous-Projet (objectifs global et spécifiques), les zones, les cibles et les domaines d'intervention ;
- Le cadre contractuel de performance et la logique d'intervention du sous-projet déclinée dans le cadre logique ;
- Les principaux acteurs impliqués (ressources humaines contractuelles et de l'UCP), leurs rôles et leurs responsabilités ;
- Le dispositif de suivi-évaluation, les outils du système, en expliquant les contenus et les procédures afférentes à leur utilisation rationnelle, tout en présentant l'organisation, la gestion, la circulation / la diffusion des informations du sous-projet ;
- L'identification, la gestion des risques et la pérennisation des acquis du projet.

Une partie a été consacrée aux annexes du document et présente ainsi tous les outils de planification et de suivi-évaluation conçus pour la mise en œuvre du projet à savoir :

- les matrices du cadre logique et du cadre de performance ;
- le Plan de travail Annuel et le budget détaillé de l'année 2018 ;
- le plan de suivi de la performance du sous projet ;
- la liste des indicateurs clés de performance avec leurs fiches descriptives détaillées ;
- Les supports de collecte de données.

L'élaboration du document de stratégie a couvert la période allant du 11 au 29 juin 2018 (03 semaines). La démarche méthodologique utilisée dans la conception et l'élaboration dudit document se résume en quatre étapes :

- i. La 1^{ère} étape a été consacrée au recensement des documents et rapports existant, à l'analyse de la fonctionnalité et de l'efficacité de l'existant, notamment du projet mis en œuvre en 2016-2017. Cette phase a permis d'identifier les lacunes et les points de dysfonctionnement.
- ii. La 2^{ème} étape a consisté en la conception de la nouvelle stratégie dans une démarche participative au sein de l'UCP, afin de faciliter l'appropriation en vue d'un consensus sur les données à collecter et le pilotage du sous-projet, selon les différents niveaux d'indicateurs.
- iii. La 3^{ème} étape a permis de préciser le schéma organisationnel du dispositif, les outils de collecte, les rôles et responsabilités des différents acteurs et la gestion de l'information.

La 4^{ème} et dernière étape à réaliser sera consacrée à la validation du « Document de stratégie de mise en œuvre des interventions de lutte contre VIH/TB chez les APV » qui permettra d'avoir le consensus.

IV.2- Elaboration des Différents outils

Les principaux outils et/ou supports de collecte des données et de rapportage ont été élaborés/ actualisés, certains sont communs aux 04 cibles (le registre du PE et les 03 fiches de synthèse du point focal), d'autres sont spécifiques à une cible (les 03 fiches de synthèse des PFR des prisons et des chargés de projet des ONG). Ils ont ensuite été harmonisés en prenant en compte les trois pathologies (VIH, TB, Paludisme).

Ces outils ont fait l'objet d'une validation interne, après examen, par l'Unité de Coordination du sous-projet (UCP) et ses partenaires de mise en œuvre (ONG intervenant dans les Camps de Réfugiés, Point Focal Central du MINJUSTICE)

Les outils proposés ne sont pas statiques, ils pourront faire l'objet d'amélioration et d'adaptation si nécessaire. Il s'agit de :

Pour les 04 cibles

- Le registre d'activité (causeries éducatives) du Pair Educateur;
- La fiche de synthèse mensuelle du point focal sur les causeries éducatives ;

- La fiche de collecte des données des dépistages VIH et TB
- La fiche de synthèse mensuelle du point focal pour le dépistage du VIH
- La fiche de synthèse mensuelle du point focal pour le dépistage de la TB;
- La fiche de référence/contre référence de la prise en charge des cas de VIH/TB.

Au niveau des camps de réfugiés

- La fiche de synthèse mensuelle des causeries éducatives du Chargé de projet;
- La fiche de synthèse mensuelle des dépistages du VIH du Chargé de projet;
- La fiche de synthèse mensuelle des dépistages de la TB du Chargé de projet;
- Le canevas de rapport mensuel du Chargé de projet.

Au niveau des prisons

- La fiche de synthèse mensuelle des causeries éducatives du point focal régional;
- La fiche de synthèse mensuelle du dépistage du VIH du point focal régional;
- La fiche de synthèse mensuelle du dépistage de la TB du point focal régional ;
- Le canevas de rapport mensuel du PFC du MINJUSTICE.

Au niveau de l'UCP, un canevas de rapport mensuel du SB pour suivi de la progression des indicateurs de résultat est en cours de finalisation. De même les outils de saisie, de traitement et d'analyse des données (masque de saisie/traitement des données), générés à partir des outils de collectes sus-évoqués ont été conçu et harmonisés.

V- Partenariats et Collaboration

Activités du GTC/CNLS : Le SB a pris part le 22 juin 2018 à la réunion organisée par le GTC/CNLS portant sur « l'orientation des stratégies de dépistage du VIH en stratégie mobile ». Les problématiques débattues ont faits état : (i) de la mobilisation des populations en faveur des dépistages en stratégie mobile ; (ii) des liens CDV à travers UMD et les structures de prise en charge et (iii) des principales insuffisances observées dans le déploiement des UMD. Un compte rendu de la réunion a été élaboré et est disponible au GFBC. Il est cependant important de noter que par rapport au dépistage en stratégie mobile, le pays dispose au total de 21 UM, dont 2 UM par région et 1 UM, au niveau central, stationné au GTC/CNLS. Avec la réduction des ressources, il n'y a pas de moyens alloués aux séjours des UM sur les sites de dépistage et de plus, le nombre de sorties des UM par semaine, a été réduit à deux (02) sorties par semaine. L'une des principales orientations proposées au regard des insuffisances observées dans le déploiement des UMD et qui militent en faveur de l'intégration des activités de lutte contre les 3 pathologies est d'attribuer aux UM un rôle de promotion de la santé, en stratégie mobile (sorte d'hôpital mobile qui se rend auprès des communautés) et la possibilité d'intégrer la prévention d'autres pathologies, TB, Paludisme, autres maladies courantes des communautés, à l'effet d'améliorer la visibilité et l'impact des actions des UM.

VI- Contraintes et insuffisances programmatiques constatées et solutions proposées

Tableau : Récapitulatif de l'état d'avancement et contraintes liées au démarrage du sous-projet VIH/TB/Paludisme chez les APV (2018/2020)

Activités préparatoires	Livrables produits	Difficultés	Solutions préconisées
Elaboration du document de projet	Draft du Document de projet déjà disponible		Le Document de projet sera finalisé fin 2 ^{ème} semaine de juillet 2018 (validation participative)
Planification des activités	Tableau de jalonnement de toutes les activités du S2 de 2018 (avec les différentes tâches)	Des gaps programmatiques ont été identifiés dans la liste des activités transmise par le CNLS au SB	Utiliser les économies dégagées par la non-exécution des activités au S1 de 2018, pour essayer de combler les gaps programmatiques identifiés
	PTBA de 2018	Difficulté de mettre en œuvre le PTAB du fait du retard accusé dans le déblocage de la première tranche de décaissement en faveur du SB	A défaut de visibilité par rapport à la disponibilité des ressources financières, le SB se remet actuellement à une planification à la semaine
	Fiches descriptives et de référence des indicateurs clés de performance disponible		
	Tableau des indicateurs de suivi des réalisations techniques et financières, pour le S2 de 2018 (<i>sur la base du ciblage populationnel et territorial pour l'exécution des activités</i>)	Les taux de performance fixés par le CNLS ne sont pas appliqués à des données démographiques actualisées des camps des réfugiés ciblés par le sous-projet en février 2018	Considérer comme données de la situation de référence, les données populationnelles de février 2018.
	Chronogramme détaillé des activités (juillet-déc. 2018)	La finalisation du chronogramme détaillé des activités (juillet-décembre 2018) dépend du virement des fonds de démarrage dans le compte bancaire du SB	A défaut de visibilité par rapport à la disponibilité des ressources financières, le SB se remet actuellement à une planification à la semaine
Budgétisation des activités	Budget du SB 2018 élaboré	Non prise en compte de la contractualisation des ONG	Utiliser une partie des économies budgétaires dégagées du S1 de 2018, pour contractualiser avec les 02 ONG,

Activités préparatoires	Livrables produits	Difficultés	Solutions préconisées
			les 02 chargés de projet et les 60 points focaux intervenant dans les camps des réfugiés
		Prise en compte insuffisante du nombre de formateurs des pairs éducateurs prisons, 31 budgétés au lieu de 44, compte tenu du fait que ce sont les 44 prisons à gros effectifs, ciblées en (2016/2017) qui se verront allouer un formateur de PE	Le GFBC a proposé un scénario avec 03 pôles de formation (Yaoundé, Garoua et Douala), avec une clé de répartition du budget pour accommoder la prise en charge de 44 formateurs, dont 1 par prison
		Non prise en compte dans le budget, des réunions d'échanges, de suivi et de capitalisation des bonnes pratiques, entre l'équipe projet et les PF des entreprises	Utiliser une partie des économies budgétaires dégagées du S1 de 2018. En attendant, le GFBC compte profiter de l'ambiance de bonne collaboration établie au cours de la Phase 1 (2016/2017) avec les PF des entreprises, pour réaliser les activités.
		Non prise en compte dans le budget, des réunions d'échanges et des missions de supervision du SB sur les sites des entreprises	Utiliser une partie des économies budgétaires dégagées du S1 de 2018
		Non prise en compte des frais d'acquisition des registres des pairs éducateurs des quatre (04) cibles	Utiliser une partie des économies budgétaires dégagées du S1 de 2018, pour l'acquisition des registres des pairs éducateurs des quatre (04) cibles
Mise en place des partenariats	Chaque partie contractante (GFBC) et (MINSANTE/CNLS) dispose déjà d'un exemplaire (original) du contrat signé des deux parties contractantes	Le cadre de performance en annexe du protocole d'accord entre le GFBC et le MINSANTE/CNLS, n'a pas fait l'objet d'échanges formels et d'accords consensuels entre les parties. L'équipe du GFBC n'a pas été associée à la quantification des cibles chiffrées. La conséquence de cet état de fait est que le PB a eu recours à des données non actualisées pour faire les quantifications des cibles à	Le GFBC a toujours préconisé, une fois retenu comme SB, de faire partie au démarrage du processus de planification et de budgétisation des activités qui lui sont dévolues. Le GFBC propose de faire adosser les calculs des cibles aux données de la situation de départ, la plus actuelle, avant le démarrage du sous-projet

Activités préparatoires	Livrables produits	Difficultés	Solutions préconisées
		atteindre par période	
Elaboration des outils de collecte des données et des canevas rapportage	Registre du PE pour les 04 cibles	Attente de financements (1 ^{ère} tranche des décaissements pour le 1 ^{er} trimestre)	
	Fiches de synthèse mensuelle du PF pour les CE pour les 04 cibles		
	Fiches de collecte des données de dépistage VIH/TB pour les 04 cibles		
	Fiches de synthèse mensuelle du PF pour le dépistage du VIH pour les 04 cibles		
	Fiches de synthèse mensuelle du PF pour le dépistage du TB pour les 04 cibles		
	Fiches de référence contre-référence pour l'orientation vers la structure de PEC (pour les 04 cibles)		
	Fiches de synthèse mensuelle du PFR des prisons pour les CE		
	Fiches de synthèse mensuelle du CP des camps de réfugiés pour les CE		
	Fiches de synthèse mensuelle du CP pour le dépistage du VIH dans les Camps de réfugiés		
	Fiches de synthèse mensuelle du CP pour le dépistage de la TB dans les Camps de réfugiés		
	Canevas du rapport mensuel du CP des camps de réfugiés		
	Canevas du rapport mensuel du PFC /MINJUSTICE		
	Canevas du rapport du SB pour le	En dépit, des multiples requêtes par e-mail, et	En attendant de recevoir un canevas de rapportage

Activités préparatoires	Livrables produits	Difficultés	Solutions préconisées
	reporting auprès du PR (MINSANTE/CNLS)	suivie d'une correspondance du 25/6/18 du SB au GTC/CNLS, pour avoir un canevas approuvé pour les rapports, cette demande est toujours attendue de réponse.	approuvé par le CNLS, l'équipe du projet du SB s'emploie à faire de son mieux pour produire des rapports qui rendent fidèlement compte du déroulement des activités et des réalisations techniques et financières.
Contractualisation avec les Points Focaux du circuit de la remontée des données de service au sein des prisons	Des exemplaires de Protocole de collaboration à signer ont été transmis au PFC et aux 10 PFR des prisons ; Les 77 PF des prisons ont transmis leur CNI pour leur enrôlement à une flotte téléphonique	Les Protocole de collaboration dûment signés par les PFR de prisons restent encore attendus. A ce jour, seuls 2 PFR ont transmis leurs contrats signés au GFBC.	Le SB continue de suivre et de relancer les retardataires de ce processus de contractualisation avec le secteur pénitentiaire

VII- Grands Axes d'intervention à venir

Les toutes premières activités programmatiques à exécuter, sont les sessions de formation des formateurs des pairs éducateurs des prisons, dès la 2^e semaine de juillet 2018.

Par ailleurs, l'équipe du sous-projet compte mener les actions prioritaires suivantes : (a) Finalisation de la contractualisation avec les 02 ONG devant intervenir dans les camps des réfugiés, avec les 02 chargés de projet rattachés aux dits ONG et avec les 60 points focaux des camps des réfugiés; (b) Identification et éventuellement, démarrage du processus de collaboration avec les structures d'encadrement des personnes vivant avec le handicap, lesquelles seront ciblées pour les activités de prévention du VIH/TB/Paludisme, pour l'année 2018 au niveau de la région du Centre ; (c) la production des outils de collecte de données et de rapportage (ligne 234) et des supports de sensibilisation (lignes 233 et 236).

Le constat ayant été fait qu'à ce jour, aucune initiative d'introduction des préoccupations du VIH/TB/Paludisme dans les démarches RSE des entreprises n'a été rapportée au niveau du MINTSS, le Coordonnateur du projet, après maintes recherches, a identifié le cabinet RSE Afrique, actuellement la seule entreprise spécialisée en matière RSE au Cameroun. C'est dans ce contexte que le sous-projet compte entreprendre des démarches auprès du responsable du cabinet RSE Afrique, pour une possible collaboration, en de l'exécution de l'activité de la ligne budgétaire 218, intitulée « Elaborer et produire 1000 exemplaires du guide d'intégration de la TB/VIH/paludisme, dans les programmes /démarches RSE des entreprises ».

Enfin le Manuel de Procédures Administrative, Financière et Comptable liée au sous-projet va faire l'objet d'une révision afin de l'adapter au contexte de cette deuxième phase.

Conclusion

Au regard des activités menées par l'équipe du sous-projet « prévention du VIH/TB/Paludisme en direction des Autres populations Vulnérables » pour la période 2018-2020, et au bénéfice des Travailleurs des Pôles Economiques, les Réfugiés des camps, les Détenus des prisons et des personnes en situation d'handicap, il ressort que la préparation du démarrage du sous-projet pour le compte du mois de juin 2018 a principalement contribué à la réalisation des livrables suivants: (a) Signature du protocole d'accord MINSANTE/CNLS et GFBC; (b) Finalisation du rapport de l'atelier de micro-planification avec en annexes le plan de travail et budget du S2 de 2018 et ; (c) Des fiches harmonisées (VIH/TB/Paludisme) de collecte des données et de rapportage mensuel; (d) Un draft du guide de formation des formateurs des pairs éducateurs; (d) Les Protocole de collaboration et cahiers des charges des points focaux des prisons; (e) Les lettres d'informations aux entreprises via le MINTSS; (f) la note de synthèse d'évaluation et de sélection des ONG devant intervenir dans le cadre du sous-projet; (g) Les projets de contrats de collaboration entre le GFBC et les 02 ONG sélectionnées; (h) Les contrats et cahiers des charges des points focaux des camps de réfugiés; (i) les contrats et cahiers des charges des 02 chargés de projet; (j) La mise à jour du fichier « fournisseur » (k) l'élaboration du projet de document de stratégie du sous-projet.

La planification des activités pour le mois de juillet est arrêtée mais leur réalisation est en grande partie tributaire de la disponibilité des Ressources Financières compte tenu du retard du 1er virement du Protocole d'Accord.